



Transatlantica

Revue d'études américaines. American Studies Journal

1 | 2011

Senses of the South / Référendums populaires

Hélène Quanquin, Christine Lorre-Johnston et Sandrine Ferré-Rode, *Comment comparer le Canada avec les États-Unis aujourd'hui : Enjeux et pratiques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009

Laurence Cros



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transatlantica/5236>

ISSN : 1765-2766

Éditeur

AFEA

Référence électronique

Laurence Cros, « Hélène Quanquin, Christine Lorre-Johnston et Sandrine Ferré-Rode, *Comment comparer le Canada avec les États-Unis aujourd'hui : Enjeux et pratiques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009 », *Transatlantica* [En ligne], 1 | 2011, mis en ligne le 03 janvier 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/transatlantica/5236>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Transatlantica – Revue d'études américaines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Hélène Quanquin, Christine Lorre-Johnston et Sandrine Ferré-Rode, *Comment comparer le Canada avec les États-Unis aujourd'hui : Enjeux et pratiques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009

Laurence Cros

- 1 Cet ouvrage collectif reprend les communications présentées lors de journées d'études organisées par les auteures en avril et octobre 2006, sous l'égide du Centre de recherche sur l'Amérique du Nord (CRAN) de l'Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle.
- 2 L'introduction met en place le cadre théorique dans lequel s'organise la comparaison entre Canada et États-Unis et note que celle-ci est avant tout le fait de chercheurs canadiens. Un des intérêts de l'ouvrage est que la réflexion comparatiste est ici menée hors du cadre nord-américain, apportant ainsi un point de vue extérieur qui brise le tête-à-tête entre les deux pays. L'autre intérêt est de mêler les apports de plusieurs disciplines (littérature, histoire et sciences politiques) qui contribuent à la démarche comparatiste et permettent d'explorer des thèmes communs via des approches différentes.
- 3 Pour donner une unité aux objets disparates de ces diverses disciplines, les auteures se sont attachées à faire apparaître trois grands thèmes (politique, espace, et migration) qui structurent l'ouvrage.
- 4 En préambule à ces trois parties, Richard Cavell de l'université de Colombie britannique propose une réinterprétation de l'article de Marshall McLuhan, « Canada : The Borderline Case » (1967). McLuhan insistait alors sur l'importance du Canada comme « contre-environnement » à l'hégémonie sociale, politique et culturelle des États-Unis. Selon McLuhan, l'identité du Canada est une identité « software », à l'opposé de l'identité « hardware » des États-Unis : il s'agit d'une identité discrète perpétuellement en cours

d'accomplissement, de définition et de médiation entre des éléments disparates et de multiples frontières intérieures. Pour McLuhan, cette identité constituait le modèle idéal pour le monde électronique du village planétaire. Généralisant à partir de la réflexion de McLuhan, Cavell montre que dans notre monde globalisé caractérisé par le flux continu de l'information électronique, les zones frontières ne sont plus à la périphérie des systèmes mais en deviennent le centre, de même que le local peut devenir le global. Il s'agit d'une relecture riche de l'article de McLuhan, qui en reprend les éléments essentiels tout en apportant de très nombreuses références plus contemporaines, qui permettent d'élargir la réflexion comparatiste sur les identités nationales dans le temps (des années 1960 à aujourd'hui) et dans l'espace (au-delà du cadre Canada/États-Unis).

- 5 La première partie, intitulée « Espace politique et modèle américain : échanges et influences », met l'accent sur la dimension politique de la comparaison entre les deux pays, plus particulièrement sur les processus d'influence, d'échange, et d'opposition.
- 6 Marine Le Puloch montre la convergence entre les décisions judiciaires américaines et canadiennes concernant le titre autochtone de propriétés foncières. Celui-ci se fonde sur l'héritage britannique partagé ainsi que sur une vision du monde eurocentriste, qui fait de la « doctrine de la découverte », utilisée par le juge Marshall en 1823 et reprise par les Canadiens en 1887, le fondement de la souveraineté sur le sol. L'article conclut que les deux pays continuent d'entretenir une relation coloniale avec les peuples autochtones.
- 7 De même, Yannick Meunier dans son article sur « Les premières mesures de protection des sites autochtones » montre que l'influence des États-Unis sur le Canada s'observe dans les pratiques de pillage des sites indiens, mais aussi dans l'adoption en 1927 par le Canada d'un amendement à la Loi sur les Indiens qui s'inspire de l'appareil législatif états-unien. Pourtant, influence se conjugue avec rivalité, puisque la loi canadienne inspirée de la loi américaine de 1906 sur les antiquités vise avant tout à faire cesser l'exportation du patrimoine autochtone canadien vers les États-Unis.
- 8 L'article de Salah Oueslati sur les groupes d'intérêt public (GIP) montre que l'héritage institutionnel et les valeurs politiques différentes du Canada et des États-Unis génèrent plus de divergences que de convergences. Dans les deux pays, les GIP jouent un rôle grandissant pour représenter des groupes jusque là exclus du processus politique. Néanmoins, ils sont plus puissants aux États-Unis du fait de la méfiance vis-à-vis de l'autorité publique et de l'existence du bipartisme. Au Canada, leur utilité est plus limitée par la conviction que l'État est le meilleur garant de l'intérêt général et par la pratique du multipartisme. Le fonctionnement en est aussi très différent avec, aux États-Unis, une concentration de leur action sur le Congrès et un recours fréquent au contentieux devant les tribunaux, là où, au Canada, ils visent plutôt une collaboration consensuelle avec les hauts fonctionnaires.
- 9 Enfin, Andrew Ives, dans son étude des élections canadiennes de 1911 et 1988, qui ont porté sur la question du libre-échange avec les États-Unis, revient au thème de l'influence, en montrant à quel point la peur de l'influence états-unienne constitue une thématique centrale du débat politique au Canada. L'analyse réfute l'idée d'une évolution des Canadiens au cours du siècle vers l'acceptation du libre-échange.
- 10 La deuxième partie interroge la part de convergence et de divergence dans le rapport à l'espace réel ou imaginaire aux États-Unis et au Canada.
- 11 Hélène Harter note que le développement parallèle des banlieues dans les deux pays après 1945 peut laisser croire à l'existence d'un modèle urbain nord-américain.

Néanmoins il existe des signes importants de distinction (seul un tiers des Canadiens vivent en banlieue contre la moitié des Américains, avec des centres-villes plus attrayants, sans ghettos et un taux de crime violent beaucoup plus bas au Canada) qui indiquent que les particularismes nationaux se traduisent par une identité spécifique des villes canadiennes au sein du modèle nord-américain.

- 12 L'article de Laurence Gervais-Linon est centré sur le développement de la gentrification de ce modèle urbain commun. Néanmoins, elle note que les contextes nationaux spécifiques ont mené à des interprétations divergentes du phénomène ; aux États-Unis, on trouve une interprétation économique du différentiel de loyer et une théorie de la revanche des classes moyennes ; au Canada domine une interprétation socioculturelle qui insiste sur l'émergence d'une nouvelle classe moyenne plus créatrice, s'émancipant de la monotonie et des valeurs de la banlieue.
- 13 Dans son article sur la géographie canadienne dans *Affliction* de Russell Banks, Claire Omhòvère compare le rôle joué par la géographie dans la littérature au Canada et aux États-Unis. Si la littérature américaine a tendance à donner à la géographie une fonction descriptive, la littérature canadienne développe souvent une véritable poésie de l'espace. Le roman de l'Américain Russell Banks, à cet égard, se distingue en accordant un rôle essentiel à la géographie non seulement comme décor mais aussi comme élément à part entière de la cohérence narrative.
- 14 La troisième partie propose une comparaison des rapports que les immigrants entretiennent avec le Canada et les États-Unis.
- 15 L'article de Sandrine Ferré-Rode, qui analyse les témoignages d'immigrés noirs au Canada, rassemblés dans *The Refugee* de Benjamin Drew (1856), montre que le Canada est perçu comme le monde de la liberté et de la probité, contrairement aux États-Unis, vus comme le pays de la tyrannie et de l'hypocrisie. Néanmoins les témoignages nuancent ce portrait flatteur du Canada : celui-ci n'est pas le pays de cocagne rêvé et les Noirs y sont confrontés à un racisme ordinaire. Le Sud des États-Unis reste la patrie dont on regrette le climat et la qualité de vie. Cette nostalgie explique que nombre d'immigrés noirs aient regagné le Sud des États-Unis après l'abolition de l'esclavage.
- 16 À première vue, on retrouve cette même vision d'un Canada comme second choix décevant par rapport à l'Amérique rêvée dans les récits de vie d'exilés allemands fuyant le nazisme qu'a analysés Patrick Farges. En effet, nombre de ces émigrés sont venus au Canada par défaut, faute de pouvoir immigrer aux États-Unis. Au départ le Canada fait donc figure de pis-aller, mais le discours change lorsque l'exilé s'est approprié ce pays non choisi. Des années après, les exilés du nazisme apprécient finalement d'être venus dans ce Canada converti entretemps au multiculturalisme, qui permet aux immigrants de « garder un accent ».
- 17 L'article de Christine Lorre-Johnston compare deux romans sino-canadien et sino-américain et souligne leurs convergences lorsqu'ils permettent de revenir sur le « grand récit des Amériques » dans une perspective continentale ; mais ce faisant, ils révèlent les spécificités propres à chaque littérature : le roman sino-canadien, pour faire le récit longtemps gardé secret du racisme dont les Chinois ont été victimes au Canada ; le roman sino-américain pour souligner l'importance de la mémoire individuelle plus que collective.
- 18 Enfin François Durpaire analyse l'identité transnationale de la communauté noire francophone du Canada. Selon lui, les immigrants ne se perçoivent pas comme une

diaspora, mais comme une *métaspora*, portant en elle non seulement l'Afrique d'origine mais aussi tous les lieux de transition qui l'ont menée au Canada. L'article montre que les catégories traditionnelles d'ethnie, religion et langue explosent dans cette nouvelle communauté transnationale, l'essentiel étant le brassage et le métissage. Enfin l'article montre que cette communauté s'oppose à une conception étroite de la francophonie comme québécoise « pure laine », et préfère alors migrer vers les États-Unis. Il y a donc une porosité de la frontière entre le Canada et les États-Unis, les migrants s'installant d'abord à Montréal, puis à Toronto, puis enfin dans une métropole états-unienne, dans un processus d'intégration progressive au sein d'une Amérique du Nord perçue comme un tout transnational.

- 19 Il s'agit d'un ouvrage stimulant et intéressant. Chaque article couvre de façon détaillée son propre thème selon l'épistémologie de sa discipline. Le lecteur, qu'il soit historien, politiste, ou littéraire, ne trouvera bien sûr pas le même intérêt à tous les articles. Néanmoins, la démarche commune de la comparaison qui apparaît directement ou indirectement dans tous les articles unifie le côté à première vue disparate de l'ouvrage et permet d'apprécier la relation complexe du Canada aux États-Unis, qui oscille entre influence et opposition, convergence et divergence. L'ouvrage met ainsi en lumière la fragilité de l'identité canadienne, objet de questionnement constant depuis la naissance du pays, et qui se définit en grande partie par le biais de la comparaison avec les États-Unis. La relecture particulièrement réussie de McLuhan fournit un apport théorique précieux et enrichit beaucoup la réflexion sur la comparaison.

INDEX

Thèmes : Comptes rendus

AUTEUR

LAURENCE CROS

Université Paris-Diderot